



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
CULTURELLES DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF D'AIDE A L'UTILISATION DU
PATRONAGE LAÏQUE.

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

SERVICE CULTUREL

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES DANS LE
CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE A L'UTILISATION DU PATRONAGE
LAIQUE.**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement culturel et en particulier à la diffusion et la pratique amateur, a élaboré, conjointement avec la SCOP les Matapeste, un dispositif d'aide aux utilisateurs du Patronage Laïque voté au Conseil municipal du 24 juin 2005.

Cette aide renouvelable est réservée aux associations culturelles niortaises adhérentes à Niort Associations. Elle est applicable pour les réservations effectuées par les associations culturelles niortaises au cours des années 2010 et 2011, la SCOP les Matapeste comptant également parmi les utilisateurs du lieu.

Les crédits nécessaires sont ouverts au Budget Primitif 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec la SCOP Les Matapeste ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention et à verser aux associations remplissant les conditions fixées dans le dispositif d'aide aux utilisateurs du Patronage Laïque, les subventions suivantes :

Associations	Montant de la subvention en €
Golpe	52,50
Aline et Cie	536,50
Les Ateliers du Baluchon	291,00
Ego	338,00
Scop Les Matapeste	688,50
Boutabouh	298,00
Musique en Vie	114,00
Total	2 318,50

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT